



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120001997

Dénomination nationale : Automatique et informatique industrielle

Spécialité : Systèmes industriels - Systèmes automatisés et réseaux industriels

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des techniciens capables d'évoluer vers l'encadrement et la responsabilité d'affaires dans les domaines des réseaux industriels et des systèmes automatisés. Les compétences visées pourront s'exercer dans tous les secteurs de l'industrie faisant appel à des techniques d'automatisation et les sociétés de service développant des applications logicielles en vue d'une utilisation industrielle. Les champs d'applications concernent les automatismes industriels, la communication par bus de terrain, les réseaux d'automates programmables, la supervision, l'imagerie industrielle, les applications programmées embarquées (serveurs web, systèmes temps réel...).

Ouverte en 2006, cette formation est unique sur le Grand-Ouest et est portée par l'IUT de Brest. Elle fait partie d'une offre plus global sur le secteur avec : un DUT « Génie électrique et informatique industrielle » et deux licences professionnelles (LP « EEP » et LP « SEME »). Un partenariat existe avec l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie du Finistère permettant de délivrer avec la licence professionnelle un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie : Assistant de projets en systèmes industriels informatisés.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	20 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquête interne à 6 et 10 mois)	63-83 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité est en adéquation avec les besoins des entreprises dans le bassin d'emploi ; ce qui permet d'inscrire, depuis deux ans, une partie des étudiants en contrats de professionnalisation. La spécialité fonctionne donc avec deux groupes : un en formation continue et un en formation initiale. C'est une formation qui n'est pas concurrencée sur le plan régional. Cependant, l'insertion professionnelle reste mitigée. Les enquêtes sur six mois ne permettent pas de conclure sur la pertinence de la spécialité. En tout cas, les diplômés en emploi occupent des postes en adéquation avec les compétences acquises au cours de la formation.



L'attractivité de la licence est correcte avec un taux de pression (candidatures/capacité d'accueil) de 5 %. Mais l'origine des étudiants n'est pas suffisamment diversifiée ; aucun étudiant issu de L2 n'accède à cette formation.

L'implication des professionnels du secteur se retrouve à travers les contrats de professionnalisation, le partenariat avec la branche professionnelle, qui valide les certificats de qualification paritaire de la métallurgie et les échanges avec le comité de pilotage. Cependant, leur part dans l'enseignement du cœur de compétence reste faible. On peut noter aussi une faible implication des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

Les acteurs de cette licence savent être réactifs. Il existe effectivement un comité de pilotage qui réfléchit sur les performances de la spécialité et réajuste, quand nécessaire, le contenu des enseignements. On pourrait regretter l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement.

- Points forts :

- Un taux de réussite très satisfaisant.
- Une formation en adéquation avec le secteur industriel.
- Des inscriptions d'étudiants en contrats de professionnalisation.

- Points faibles :

- Une insertion professionnelle mitigée.
- Une équipe pédagogique déséquilibrée.
- Pas d'inscrits issus de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'implication professionnelle doit être plus effective en augmentant et recentrant les enseignements des professionnels dans le cœur de métier.

Par ailleurs, il est important de bien différencier comité de pilotage et conseil de perfectionnement, puis de les mettre en place pour les années futures pour engager des réflexions sur l'amélioration de l'intégration des étudiants de L2 (création de passerelles), sur l'accueil d'étudiants en formation continue (VAE...) et sur la continuité de la formation par alternance (contrats de professionnalisation...).